

Réf: Dossier N° 145009

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CRISMEL+ »

Siège social Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON KASSEMBLE,
Lot 358, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 septembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 21 septembre 2022, il a été constitué une
SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CRISMEL+ »

Objet :

- FOURNITURES DE BUREAU
- DESTRUCTION DE DECHETS LEGERS
- VENTE DE PRODUITS AGRICOLES
- CONSTRUCTION - BTP
- DIVER
S

Et pour la réalisation de l'obi et social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou
pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales
de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées
de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées
par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON KASSEMBLE,
Lot 358, Ilot 25

Dirigeant(s) : M KOUADIO SEININ THEODORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08787 du 28/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44042/GTCA/RC/2022 du 28/09/2022

